

ce devant le public, certains d'y trouver immédiatement une position en rapport avec leurs légitimes aspirations et dignes de leurs mérites.

L'action du Séminaire en faveur de ses élèves s'étend encore plus loin : grâce à ses relations étendues et à son cours commercial donné dans les deux langues, c'est à lui qu'on s'adresse lorsqu'on veut s'assurer les services d'un jeune homme fidèle et capable ; et ces demandes de la part des manufacturiers, des commerçants, des banquiers et des compagnies de chemins de fer sont toujours si nombreuses qu'il a été impossible à M. le Supérieur de répondre à toutes jusqu'à présent. Les jeunes gens formés au Séminaire et dont on a pu apprécier les mérites sont naturellement ceux qui bénéficient les premiers de ces positions aussi honorables et lucratives.

Le Séminaire profite de l'occasion pour rappeler à ses anciens élèves qu'ils peuvent toujours s'adresser avec confiance à M. le Supérieur lorsqu'ils désirent obtenir de telles positions.

\* Le *cours classique* se fait en six ans. Il embrasse les cours de sciences, de philosophie, de littérature, d'histoire, l'étude des langues française, anglaise, latine et grecque, toutes les matières enfin requises par l'affiliation à l'Université Laval.

L'année scolaire est de dix mois.

Les paiements datent du commencement du mois et doivent être faits d'avance. Aucune déduction n'est faite pour une absence moindre d'un mois. Un mois commencé se paie en entier.

Pour obtenir la rentrée d'un élève, il faut avoir payé tous les arrérages.

Les nouveaux élèves doivent présenter pour être admis au Séminaire un certificat de bonne conduite, et aussi un certificat d'études s'ils viennent d'une autre maison d'éducation.